

Thème A

Merci de retourner au plus vite, dès la fin de votre congrès académique, vos amendements par mail à theme_a@sympa.snes.edu en respectant toutes les consignes ci-dessous.

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : ajout**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : suppression**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le ·e (comme dans le texte initial).
- ✓ **Merci d'ajouter devant votre amendement en 3^{ème} colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule à la place des BOR.** Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées. Commencer par faire un *Remplacer tout* « BOR- » par les lettres de votre académie.
- ✓ **En cas de motion(s) sur un thème, merci de la/les ajouter à la fin de ce document en dehors du tableau avec, pour chacune, le détail du vote de votre congrès académique.**

Rapporteurs/Rapportrices : Gwenaël Le Paih, Simon Bach, Sandrine Charrier, Claire Guéville, Amélie Hart, Daniel Le Cam, Anne-Sophie Legrand, Olivier Raluy

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème A – Pour un second degré démocratisant et émancipateur	BOR - Thème A – Pour un second degré démocratisant et émancipateur
002		BOR -
003	Introduction - Du collège aux 3 voies du lycée : émanciper la jeunesse par les savoirs	BOR – Ajouter à la fin : (...) les savoirs et la culture commune

004	Avec G. Attal, nommé par E. Macron pour « prolonger le formidable bilan de J.-M. Banquer », le rythme des annonces s'est emballé. Le SNES-FSU les analyse, les relie et les combat avec la profession car elles font système dans un projet néo-libéral pour le second degré : une sélection progressive de la Sixième jusqu'à l'accès à l'enseignement supérieur, un renoncement à l'élévation des qualifications de toute la jeunesse, donc à terme de toute la population.	BOR – Ajouter : Avec G. Attal, (...) projet néo-libéral et autoritaire pour le second degré (...) toute la population. Il s'agit d'une vision court-termiste et dangereuse.
005	Les groupes de niveau au collège rompent avec un collège commun à l'ensemble des élèves, la découverte des métiers promeut l'apprentissage, le DNB bloque la poursuite des études vers le lycée, la formation professionnelle des LP est transférée aux entreprises, le lycée général et technologique, réformé en continu depuis 4 ans, démobilise les élèves les plus fragiles.	BOR – Remplacer : (...) avec un collège commun unique à l'ensemble (...) depuis 4 ans, démobilise condamne les élèves les plus fragiles.
006	Formation continue hors du temps de service, pression locale pour ne « perdre aucune heure de cours », missions du Pacte, interchangeabilité rampante... ces offensives nouvelles contre les personnels s'ajoutent aux injonctions incessantes, aux sureffectifs dans les classes, aux dispositifs périphériques inefficaces, au management autoritaire. Tout cela fait perdre le sens du métier et des priorités. Le projet de réforme de la formation initiale transformerait les professeur·es en technicien·nes, privé·es de toute liberté pédagogique et professionnelle, formé·es aux « bonnes pratiques », au manuel labellisé, aux évaluations standardisées, aux applications pilotées par l'intelligence artificielle. Des professeur·es dont on affaiblit l'expertise dans les contenus et apprentissages disciplinaires pourront-ils encore accompagner l'ensemble des élèves à progresser ?	BOR – Remplacer : (...) formation initiale transformerait les professeur·es en technicien·nes exécutant·es , privé·es de toute liberté (...) l'intelligence artificielle. Des professeur·es (...) à progresser ? L'expertise des professeur·es avec les contenus et les apprentissages disciplinaires est indispensable et doit permettre d'accompagner l'ensemble des élèves à progresser.
007	Le SNES-FSU s'oppose à l'éclatement du second degré, une rupture dans les progrès constants de démocratisation. Il défend le principe de l'éducabilité de tous et toutes et une École qui prenne en compte tous les profils et situations d'élèves. Le service public, gratuit et laïque doit être présent partout car lui seul scolarise toute la jeunesse quelle qu'elle soit et où qu'elle soit. Avec la FSU, le SNES revendique la scolarité obligatoire portée à 18 ans avec un second degré repensé pour laisser du temps aux élèves pour apprendre et aux professeur·es pour enseigner, avec des équipes pluriprofessionnelles complètes partout. Une loi de programmation budgétaire et un plan pluriannuel de recrutement sont indispensables.	BOR – Ajouter : Le SNES-FSU s'oppose à l'éclatement du second degré, qui constitue un tournant réactionnaire néo-libéral du gouvernement et une rupture dans les progrès constants de démocratisation par la mise en œuvre d'un tri social . Il défend le principe de l'éducabilité (...)
008		BOR -
009	Fiche 1 - Vive l'école laïque !	BOR – Remplacer : Fiche 1 - Vive l'école laïque ! Défendons l'école laïque !

010	Après l'assassinat de Samuel Paty, avec celui de Dominique Bernard, les terroristes islamistes se sont attaqués à l'école publique laïque. Sa mission émancipatrice leur est insupportable. Le SNES-FSU honorera leur mémoire en exigeant les moyens permettant à l'école laïque de faire vivre ses ambitions. Elle est une fabrique pour faire société sur des bases communes partagées. Des citoyen·nes, formé·es par elle à l'autonomie de pensée reposant sur la raison, peuvent faire obstacle à toutes les dominations. Les attentats islamistes, les offensives réactionnaires (l'extrême droite y étant très active) contre des enseignements et des personnels, la relativisation des savoirs et théories scientifiques rappellent les enjeux démocratiques inhérents au renforcement de l'école laïque.	BOR – Remplacer tout le § : Après l'assassinat de Samuel Paty, (...) de l'école laïque. <i>Le SNES-FSU réaffirme son attachement à l'école publique, laïque, gratuite et égalitaire. L'école laïque n'est pas un idéal éthéré derrière lequel le pouvoir peut se réfugier à chaque drame pour mieux poursuivre les politiques de son affaiblissement. Il faut des actes pour protéger et valoriser les personnels comme leurs métiers. L'argent public doit aller à l'école publique. Cela permettra en particulier une gratuité complète et effective.</i>
011	Elle crée les conditions de l'émancipation en protégeant des prosélytismes et en faisant cesser en son sein les assignations. Cela doit être expliqué. Y faire étudier tous les jeunes doit être une exigence nationale. Ce n'est pas le projet de celles et ceux qui prétendent défendre l'école laïque, soit pour stigmatiser les musulman·es, soit pour y perpétuer leurs tutelles. Face à ces défis, la loi de 2004 et les conditions de son application doivent permettre l'accueil de l'ensemble des élèves sans discrimination et sans concession à l'égard des pressions ou du prosélytisme.	BOR -Remplacer tout le §: Elle crée les conditions (...) des pressions ou du prosélytisme. <i>Les attentats islamistes, les offensives réactionnaires contre des enseignements et des personnels notamment dans certains établissements privés, la relativisation des savoirs et théories scientifiques rappellent les enjeux démocratiques inhérents au renforcement de l'école laïque. La signature d'un protocole avec le seul enseignement privé catholique, la création des parents vigilants et les pressions issues de la Manif pour Tous démontrent une forte pression des forces d'extrême droite contre l'école publique laïque. Le SNES-FSU honore la mémoire de Samuel Paty et Dominique Bernard en exigeant les moyens permettant à l'école laïque de faire vivre ses ambitions. Sa mission émancipatrice est insupportable aux fanatiques religieux de tout bords qui prônent une vision sexiste, homophobe et communautariste de la société. L'école publique et laïque est au contraire une fabrique pour faire société sur des bases communes partagées. Des citoyen·nes, formé·es par elle à l'autonomie de pensée reposant sur la raison, peuvent faire obstacle à toutes les dominations.</i>
012	L'école laïque ne se défie pas de ses élèves. Elle doit permettre à toute la jeunesse d'entrer dans une dimension réflexive et critique, dans laquelle, dans le cadre de la loi, leurs questionnements ou avis sont légitimes. L'école laïque doit faire percevoir l'utilité pour tous et toutes du principe de laïcité. Les formations « laïcité » à destination des personnels doivent intégrer les dimensions intellectuelles émancipatrices de la laïcité scolaire, ce qu'elles font peu actuellement.	BOR –Ajouter au début : <i>L'école publique, laïque, gratuite et égalitaire crée les conditions de l'émancipation en protégeant des prosélytismes et en faisant cesser en son sein les assignations. Y faire étudier tous les jeunes doit être une exigence nationale. Ce n'est pas le projet du gouvernement et de l'extrême droite qui prétendent défendre l'école laïque, soit pour stigmatiser les musulman·es, soit pour y perpétuer les tutelles religieuses. Le SNES-FSU rappelle son attachement à la loi de 2004 et</i>

		<p><i>exige son application pour permettre l'accueil de l'ensemble des élèves sans discrimination et sans concession à l'égard des pressions ou du prosélytisme. En parallèle, le SNES FSU appelle à la nationalisation de l'enseignement privé sans indemnité ni rachat et à la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles publiques d'Alsace, Moselle et de Mayotte.</i></p> <p>L'école laïque ne se défie pas de ses élèves. (...)</p>
013	L'école laïque n'est pas un idéal éthéré derrière lequel le pouvoir peut se réfugier à chaque drame pour mieux poursuivre les politiques de son affaiblissement. Il faut des actes pour protéger et valoriser les personnels comme leurs métiers. L'argent public doit aller à l'école publique. Cela permettra en particulier une gratuité complète effective notamment pour les élèves des familles défavorisées.	BOR – Supprimer tout le § : L'école laïque (...) des familles défavorisées.
014	Le SNES-FSU sera à l'offensive, dans le cadre le plus unitaire possible, pour défendre et populariser les particularités de l'école publique laïque.	BOR – Remplacer et ajouter : Le SNES-FSU sera est et continuera d'être à l'offensive, (...), pour défendre et populariser les particularités de l'école publique, laïque, gratuite et égalitaire.
015		BOR -
016	Fiche 2 - Mixité sociale et scolaire	BOR -
017	La publication des IPS démontre que l'enseignement privé sous contrat, financé à 73% par l'argent public, sépare les élèves. Les jeunes de milieu favorisé y sont majoritaires (55% en 2021 contre 32 % dans le public qui scolarise trois fois plus d'élèves boursier-es). Pourtant, les gouvernements Macron le financent toujours plus. Le nombre d'établissements privés entrant dans les Contrats locaux d'accompagnement (CLA ou la « nouvelle éducation prioritaire ») ne cesse d'augmenter. Le ministre Ndiaye a signé un protocole d'accord avec le privé catholique sous contrat prétendant favoriser la mixité sociale et scolaire ! L'État s'y place à son service. Le SNES-FSU dénonce cette faute. L'argent public doit financer exclusivement l'école publique laïque. Quelles politiques publiques pour garantir la mixité sociale et scolaire du collège au lycée ?	BOR – Ajouter et supprimer : La publication des IPS (...) Pourtant, les gouvernements Macron épaulés par trop de collectivités locales , le financent toujours plus. (...) ne cesse d'augmenter. Par leur choix de contourner la carte scolaire, une partie de la classe sociale la plus favorisée est activement aidée à perpétuer un séparatisme et une ségrégation scolaires et sociales à travers la recherche de l'entre-soi. Le ministre Ndiaye (...) L'État s'y place à son service par des financements qui instaurent une concurrence déloyale et inacceptable avec les établissements publics auxquels il ne donne pas les mêmes moyens. Le SNES-FSU dénonce cette faute. L'argent (...) laïque. Quelles politiques (...) au lycée ?
018	Le ministère prétend améliorer la mixité sociale dans les collèges publics par deux mesures :	BOR -
019	- L'ouverture de sections internationales ou de classes à horaires aménagées dans des collèges à faible IPS. Cela est peu efficace pour le SNES-FSU qui pointe le risque de ségrégation intra-établissement ;	BOR – Ajouter à la fin du § : (...) intra-établissement, encore renforcé par les groupes de niveaux en collège, et exige un bilan de ces dispositifs ;

020	- L'appariement de deux collèges dont les IPS diffèrent de façon à équilibrer la sectorisation des élèves : à quelles conditions le SNES-FSU peut-il soutenir ces collèges multisecteurs ?	BOR – Remplacer à la fin du § : (...) élèves : à quelles conditions le SNES-FSU peut-il soutenir ces collèges multisecteurs ? . Pour le Snes-FSU il ne s'agit que d'une solution palliative qui ne résout rien.
021		BOR -
022	Pour le SNES-FSU, les politiques publiques doivent converger vers une mixité sociale accomplie dans tous les établissements. Dans l'attente, une politique forte d'éducation prioritaire doit être impulsée au niveau national.	BOR – Remplacer au début du § : Pour le SNES (...) les établissements. A contrario, les propositions de politiques que nous défendons s'appuient sur une carte scolaire instaurant une mixité sociale accomplie dans tous les établissements et la lutte contre les procédures de contournement. Pour le SNES-FSU, toutes les interventions des collectivités territoriales dans la définition de cette carte sont inacceptables. Dans l'attente, (...)
023	Le ministère communique peu sur l'éducation prioritaire, l'abandonnant et réduisant progressivement ses moyens. La révision de la carte de l'éducation prioritaire est repoussée à la rentrée 2025 alors qu'elle est nécessaire et urgente. Le SNES-FSU mènera campagne contre la délabellisation des REP si cette menace se précise. Une nouvelle carte se doit au contraire d'être ambitieuse, intégrant les lycées en relevant. Elle doit prendre en compte l'aggravation des inégalités économiques et sociales dans une période de crises successives. Le SNES-FSU luttera contre la généralisation annoncée de cités éducatives à tous les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).	BOR – Ajouter et remplacer : (...) rentrée 2025 alors qu'elle est nécessaire et urgente. Le SNES-FSU renouvelle avec force ses exigences pour l'éducation prioritaire : effectifs réduits à 16 par classe, moyens humains supplémentaires en personnels d'éducation et de surveillance, moyens d'enseignement pérennes, fléchés permettant la mise en place de dispositifs aux mains des équipes et qui intègrent les temps de concertation nécessaires. Il mènera campagne contre la délabellisation des REP si cette menace se précise car une nouvelle carte se doit au contraire d'être ambitieuse, intégrant les lycées tous les établissements en relevant sans contingentement et libérés de toute pression exercée par les élus locaux. Elle doit prendre en compte (...) successives. Le SNES-FSU s'inscrit contre la logique de contractualisation des CLA et l'externalisation éducative, notamment par le biais des cités éducatives, et luttera activement contre leur généralisation (...)
024		BOR -
025	Fiche 3 – Des programmes pour émanciper	BOR – Remplacer : Fiche 3 – Des programmes pour émanciper Des programmes disciplinaires et des pratiques pour émanciper et former les citoyennes et citoyens
026	Les contenus et les pratiques doivent permettre de mieux prendre en compte les enjeux démocratiques, les rapports sociaux, les inégalités sociales et scolaires. La vigilance s'impose dans un contexte d'attaques récurrentes, politiques ou religieuses.	BOR – Ajouter : (...) politiques, économiques ou religieuses.
027	Le concept de « fondamentaux » renvoie à des éléments de français et de mathématiques, évalués et vérifiés par les évaluations nationales. Parfois en contradiction avec les programmes, ils concourent à une perte de sens du métier, minorent les différents pans de la culture scolaire, organisent le	BOR – Remplacer et ajouter : (...) évalués et vérifiés « vérifiés » par les pseudo -évaluations nationales. (...) organisent le collège et le lycée du tri social et standardisent les pratiques professionnelles, niant l'expertise et la liberté pédagogique des enseignants.

	collège du tri social et standardisent les pratiques professionnelles.	
028	La « culture générale » prônée par le ministère s'inscrit dans cette conception individualiste et utilitariste de l'éducation avec la volonté de restreindre la culture à un patrimoine garant de la Nation.	BOR – Ajouter : (...)avec la volonté réactionnaire de restreindre la culture (...)
029	Le SNES-FSU y oppose une éducation plus complète pour tous et toutes, permettant l'émancipation par les savoirs. Il récuse le nouveau socle commun annoncé et ses quatre « familles de compétences ».	BOR -
030	Le SNES-FSU défend des programmes nationaux déclinés annuellement permettant de construire une culture commune ambitieuse et de faire vivre la laïcité scolaire dans toutes les disciplines.	BOR – Ajouter : (...) de construire des savoirs et une culture commune (...)
031	Les pratiques pédagogiques et les méthodes doivent relever de la liberté pédagogique des professeur·es. La formation continue, sur le temps de service, doit leur permettre de faire des choix éclairés, loin des « bonnes pratiques » imposées.	BOR – Remplacer : (...) liberté pédagogique des professeur·es de l'ensemble des personnels . La formation continue, (...)
032	Comment mieux prendre en compte les questions d'égalité de genre et d'éducation à la sexualité dans les différents temps, formes scolaires, et dans toutes les disciplines ? Comment permettre aux élèves de mieux comprendre les phénomènes climatiques et les enjeux écologiques, les enjeux concernant l'information, les médias, le numérique et la protection des données ? Quels contenus ? Quelles pratiques ? Quels outils ? Quelle formation ?	BOR – Remplacer tout le § : Comment mieux prendre en compte (...) Quelle formation ? Pour mieux prendre en compte les questions d'égalité de genre, d'éducation à la sexualité à l'école, les phénomènes climatiques, les enjeux écologiques, les enjeux de l'information, des médias, du numérique et de la protection des données, il est essentiel d'intégrer ces sujets de manière transversale dans les programmes scolaires et d'offrir une formation continue de qualité pour tous les personnels de tout corps. Nonobstant, le doublement de l'horaire de l'EMC en cycle 4 annoncé doit être intégré aux horaires d'histoire-géo et dans les DHG, avec un programme précis. Le SNES-FSU exige la mise en œuvre de cette formation de qualité qui permettra de sensibiliser largement à travers des actions éducatives encourageant une participation active des élèves. Il exige également la mise en place des mécanismes d'évaluation et de suivi pour ajuster les programmes en conséquence.
033		BOR -
034	Le SNES-FSU réaffirme l'importance des diplômes et rappelle son refus des certifications. Le DNB et le baccalauréat doivent permettre d'évaluer des apprentissages scolaires : comment en particulier concevoir une épreuve orale du DNB et des épreuves orales du baccalauréat du point de vue des contenus évalués, du déroulement des épreuves et de la composition des jurys afin qu'elles soient centrées sur des savoirs et savoir-faire disciplinaires ?	BOR – Ajouter et supprimer : (...) des diplômes nationaux et rappelle (...) d'évaluer des apprentissages scolaires : comment en particulier concevoir une épreuve (...) et savoir faire disciplinaires ?
035		BOR -

036	Fiche 4 - Un collège démocratisant	BOR – Remplacer : Fiche 4 - Un collège démocratisant Un collège unique pour toutes et tous
037	Toutes les classes de collège accueillent désormais plusieurs élèves à besoins éducatifs particuliers dépendant de dispositifs d'inclusion (SEGPA, ULIS, UPE2A), bénéficiant de PPS ou PAP ou sans identification de leurs problèmes d'apprentissage. Le SNES-FSU demande un maximum de 20 élèves par classe (16 en Éducation prioritaire) pour assurer la réussite de toutes et tous, tout en donnant les conditions d'une école plus inclusive.	BOR – Ajouter : (...) (SEGPA, ULIS, UPE2A, UPS), bénéficiant de PPS (...)
038	Dans un cadre conjuguant baisse des effectifs, plan de recrutement de professeur-es, bâti scolaire adapté et rénové, le SNES-FSU propose d'augmenter le temps d'enseignement jusqu'à 32 heures par semaine au collège afin de contrer les inégalités qui se creusent hors du temps scolaire.	BOR – Ajouter : (...)de recrutement massif de professeur-es, de personnels d'éducation, de surveillance, sociaux et de santé , bâti scolaire (...) hors du temps scolaire. Il dénonce fermement les mesures envisagées par le gouvernement, et en particulier les groupes de niveau imposés qui organisent le tri social des élèves. La recherche indique que les classes de niveaux ont peu d'effet pour les élèves performant.es, tandis qu'elles ont un effet négatif sur les élèves de niveau plus faible. Pire, les classes homogènes entraînent des adaptations à la baisse des objectifs d'apprentissage de la part des enseignant-es, ce qui peut nuire aux apprentissages. C'est pourquoi le SNES-FSU demande le retour immédiat à des classes ou groupes-classes (dans certaines disciplines) hétérogènes, constitués par les équipes lors des journées de concertation.
039	Le projet de grille horaire du SNES-FSU garantit pour chaque discipline des séances en groupes à effectif réduit et/ou un volume horaire accru financé. Le but est de construire pour tous et toutes une culture commune, en permettant de varier les situations d'apprentissage pour créer, expérimenter, manipuler, coopérer.	BOR – Supprimer, remplacer et ajouter : (...)Le but est de construire pour tous et toutes tou.tes une culture (...) coopérer, permettre de la remédiation.
040	Toutes les dimensions des programmes, repensés dans leur cohérence, doivent pouvoir être travaillées au sein de la classe, sans avoir à externaliser une partie, comme c'est trop souvent le cas, notamment sous la forme de devoirs à la maison, facteurs eux aussi d'aggravation des inégalités scolaires. Les conditions doivent permettre aux professeur-es de remédier en classe aux difficultés scolaires. Pour les élèves les plus fragiles, des temps de remédiation sont prévus à la main des équipes.	BOR -
041	Rétablir l'enseignement de la technologie en Sixième est primordial. Le SNES-FSU propose aussi un enseignement d'information-documentation sur tous les niveaux et un enseignement des LCA pour l'ensemble des élèves en Sixième et Cinquième.	BOR -

042	Une option obligatoire et financée serait intégrée en Troisième : quel menu proposer pour cette option sans conditionner l'orientation vers une voie du lycée ?	BOR – Supprimer tout le § : Une option (...) du lycée ?
043	L'option obligatoire pourrait-elle démarrer en Quatrième, notamment pour des disciplines fragilisées (comme LCA ou LVER), en écartant tout risque de créer des filières au sein du collège unique ?	<p>BOR – Remplacer tout le § : L'option obligatoire (...) au sein du collège unique ?</p> <p><i>En langues, le constat est sévère : aujourd'hui, prédomine le duo anglais-espagnol au détriment de toutes les autres langues. Et ce, dans un contexte où des menaces pèsent sur les LV2 au collège puisqu'une idée serait de ne plus la rendre obligatoire pour toutes et tous les élèves, avec les conséquences que cela aurait pour la poursuite d'études au lycée et la culture commune : au lieu de rendre possible une citoyenneté européenne voire « mondiale », la seconde langue serait un moyen supplémentaire de tri scolaire et social, en plus de tant d'autres.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU est pour un choix linguistique digne de ce nom dans chaque établissement et donc des moyens car il faut financer parfois des groupes à faibles effectifs.</i></p> <p><i>La LV3 représente moins de 4 % des élèves alors qu'elle œuvre à la diversification des langues.</i></p>
044		BOR -
045	Fiche 5 - Un autre lycée est possible	BOR -
046	Les réformes Blanquer ont inscrit l'organisation du lycée dans le mécanisme de la sélection généralisée pour l'accès à l'enseignement supérieur. En cinq ans, le lycée est devenu le terrain d'expérimentation grandeur nature d'une politique éducative qui scelle l'abandon du projet démocratique d'élévation des qualifications de toute la population, à l'œuvre depuis la fin du XVIII ^e siècle. C'est une rupture majeure dans l'histoire de l'éducation en France. Sous couvert de la liberté de choix et de l'individualisation des parcours de formation, l'organisation des enseignements entretient la relégation des moins favorisé-es, socialement et scolairement.	BOR – Ajouter : (...) l'enseignement supérieur. <i>Elles sont l'aboutissement de 30 ans de réformes successives menées à un rythme effréné qui ont fortement fragilisé le second degré.</i> En cinq ans, (...) socialement et scolairement et les inégalités de genre.
047	L'évaluation devenue permanente et largement locale avec le contrôle continu, conditionne des possibilités de poursuite d'études de plus en plus réduites faute de places. Sous le régime instable de dizaines d'ajustements successifs, les modalités du bac et du lycée sont devenues illisibles et	BOR – Remplacer : (...) préparer les jeunes élèves à l'enseignement supérieur.

	entretiennent un climat d'anxiété et de tensions peu propice aux apprentissages. Il faut en finir avec le colmatage de réformes fondamentalement viciées et avec un lycée qui ne permet plus de préparer les jeunes à l'enseignement supérieur.	
048	Le SNES-FSU revendique l'accès pour la totalité des jeunes à l'une des trois voies du lycée. Des séries renouvelées permettront une formation cohérente, en lien avec des poursuites d'études, ouvertes et diversifiées, le tout avec des programmes entièrement repensés. L'ensemble des mandats du congrès de Montpellier reste à cet égard d'actualité.	<p>BOR – Supprimer, remplacer et ajouter : (...) des jeunes élèves à l'une des trois voies du lycée : <i>un cadrage national des horaires disciplinaires, et une enveloppe horaire garantissant l'organisation des enseignements, le retour au groupe classe limité à un effectif de 25 élèves.</i></p> <p>Des séries renouvelées permettront Une formation cohérente, (...) entièrement repensés <i>doivent permettre l'accès à une culture commune riche pour toutes et tous.</i> L'ensemble des mandats du congrès de Montpellier reste à cet égard d'actualité.</p> <p>Les attaques sournoises du gouvernement contre la voie technologique, utilisant une gestion technocratique des effectifs et des flux d'orientation, doivent être combattues. Cette voie remplit un rôle de revalorisation sociale nécessaire aujourd'hui plus que jamais, répond à une attente forte d'orientation vers des BAC +2/+3 qui connaissent, dans les services comme dans l'industriel, de bons taux d'insertion. Limiter le poids des filières technologiques au sein des établissements et diminuer la part des STMG dans l'ensemble de la voie technologique, c'est poursuivre un assèchement progressif de cette voie.</p> <p>Au contraire, les moyens doivent être renforcés afin de permettre la remédiation menant à la valorisation sociale, de retrouver son ADN de pédagogie par projet avec l'équipement nécessaire pour chaque filière. L'offre de formation doit permettre à chaque élève partout sur le territoire d'accéder à la filière correspondant à ses attentes et compétences dans le cadre de la formation scolaire.</p>
049	Dans ce cadre, comment préciser l'organisation de formations qui allient à la fois culture commune et spécialisation progressive ? Sur quelle durée ?	<p>BOR – Supprimer et remplacer : Dans ce cadre, (...) Sur quelle durée ?</p> <p>Le SNES-FSU exige l'abrogation du bac Blanquer et une refonte totale du lycée et du bac en lien avec les équipes enseignantes et loin de toute logique comptable. En attendant, la mise en place de mesures transitoires d'urgence dont l'ouverture de la troisième spécialité en terminale sont nécessaires.</p>
050	Comment penser l'articulation entre les trois voies afin de rendre concrète la possibilité de passerelles ?	<p>BOR – Supprimer et remplacer : Comment penser (...) de passerelles ?</p> <p>Les parcours du lycée doivent assurer l'acquisition d'une culture commune construite à partir de champs du savoir différents et</p>

		<p><i>permettre une première spécialisation qui n'enferme pas. L'organisation en voies et en séries clairement identifiées reste la solution la plus pertinente pour atteindre ce double objectif. Le lycée doit offrir sur tout le territoire le choix entre différents chemins clairement identifiés. Pour lutter contre la hiérarchie des voies, il faut les rendre toutes attractives en augmentant les débouchés vers toutes les formations supérieures : BTS, IUT, classes préparatoires, université.</i></p> <p><i>En réponse à la diversité des élèves, les 3 voies proposent des modes différents d'appropriation des savoirs, connaissances, compétences, et développent des pédagogies différenciées sur des objets variés. Elles restent unifiées par des principes fondamentaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Élévation générale des qualifications dans une formation qui dépasse le seul enjeu professionnel et ne doit jamais être réduite à une simple fabrication de force de travail,</i> <i>- Formation de la citoyenne et du citoyen : toutes les disciplines ont en commun de donner aux élèves des éléments de compréhension du monde et de développer leur capacité réflexive et leur autonomie intellectuelle.</i> <p><i>Nous exigeons un maximum de 25 élèves par classe.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU condamne vivement la réforme des lycées professionnels qui dégrade leurs enseignements et les cèdent massivement à l'apprentissage patronal.</i></p>
051	Le diplôme du bac, premier grade universitaire, doit redevenir la seule condition d'accès à l'université. Il doit se fonder sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, dont les modalités seront pensées en fonction des apprentissages scolaires.	BOR -
052		BOR -
053	Fiche 6 - Pour un droit au lycée	BOR -
054	Le projet Attal conditionne l'accès au lycée général, technologique et professionnel, à l'obtention du DNB dès 2025. Au vu des taux de réussite actuels au diplôme, plus de 10% des jeunes scolarisé-es en Troisième seraient	BOR – Ajouter à la fin : (...) sortie du système scolaire. <i>Les classes « Prépa-Métier » sont devenues trop souvent des voies de relégation. Le SNES-FSU demande des moyens à hauteur des besoins de</i>

	alors privé-es d'accès en Seconde. Le SNES-FSU refuse le principe de classes « prépa-lycée », qui institutionnalise la relégation de dizaines de milliers de jeunes de 15 ans sans autre perspective que la sortie du système scolaire.	ces filières pour favoriser les passerelles et l'intégration dans le lycée souhaité par le SNES-FSU. L'organisation imposée des stages en 2nde se fait dans une optique de professionnalisation en opposition avec nos mandats de développement d'une culture commune émancipatrice. Le SNES-FSU les refuse.
055	Le DNB marque une étape dans le continuum de la formation des jeunes jusqu'à 18 ans mais ne doit en aucun cas constituer un obstacle au maintien dans le système scolaire. Le diplôme seul doit valider un niveau d'apprentissage dans toutes les disciplines. Aucune certification (maths, LV, informatique ou numérique, etc.) ne peut y trouver place.	BOR -
056	La classe de Seconde, qu'elle soit professionnelle ou générale et technologique, doit se concevoir comme la plus commune possible à l'ensemble des élèves. C'est la condition nécessaire à l'existence de passerelles entre la voie professionnelle et le lycée général et technologique. Dans un premier temps, le SNES-FSU propose de penser pour la Seconde des contenus plus proches voire communs à toutes les voies du lycée. Comment envisager concrètement cette culture commune ?	BOR – Supprimer et remplacer à la fin : (...) voies du lycée. Comment envisager concrètement cette culture commune ? Pour concrétiser cette idée, le SNES-FSU suggère notamment d'identifier et mettre en place des thématiques et savoirs communs indispensables aux citoyen.nes.
057	L'organisation de la Seconde doit à la fois s'appuyer sur les enseignements de collège et créer les conditions d'une information éclairée vers le cycle terminal de la voie générale et technologique.	BOR -
058	La continuité des enseignements technologiques, linguistiques et artistiques doit être assurée au lycée par des enseignements de tronc commun qui reprennent les enseignements obligatoires du collège tout en les complétant par un éventail d'enseignements optionnels le plus vaste possible, tous bénéficiant de financements fléchés. Les mandats du congrès de Montpellier qui imposent de choisir une option technologique et une option parmi celles des enseignements artistiques, LCA ou de langues vivantes et régionales, demeurent d'actualité.	BOR – Ajouter à la fin du § : (...) demeurent d'actualité. Il faut redonner de l'importance aux LVC, pour reprendre le chemin de la diversification et de la démocratisation scolaire.
059	Les dispositifs de remédiation ne doivent être ni dissociés du travail en cours ni externalisés. Ils doivent concerner toutes les disciplines et ne dépendre que de la conception des enseignant-es au sein de leur classe. Quelles solutions pour remédier aux difficultés scolaires dans la classe et au quotidien ?	BOR – Supprimer à la fin du § : (...) Quelles solutions (...) et au quotidien ?
060		BOR – Ajouter un § : Ces mesures nécessitent une baisse d'effectifs, un horaire disciplinaire renforcé permettant entre autres le mentorat entre élèves, la mise en situation des élèves, une révision des programmes, le

		développement de ressources pédagogiques adaptées et un temps de concertation sur le temps de travail entre enseignant·es des différentes voies actuelles. La formation continue et une réflexion sur les pratiques pédagogiques seraient également essentielles pour garantir une mise en œuvre réussie et équitable de cette culture commune.
061	Fiche 7 - Le supérieur pour toutes et tous	BOR -
062	Le SNES-FSU renouvelle son mandat d'abandon de Parcoursup qui ne favorise pas les poursuites d'études dans le supérieur. Cette plateforme brouille les repères entre formations sélectives ou non, publiques ou non, réduisant les possibilités d'inscription des bachelier·es dans la filière de leur choix. Les formations supérieures privées en tirent profit, ce qui déstabilise notamment le post-bac des lycées, des formations sous statut scolaire qui peuvent connaître des difficultés de recrutement. Pour le SNES-FSU, les BTS et CPGE participent pleinement de la démocratisation de l'enseignement supérieur et doivent davantage être valorisés par le ministère.	<p>BOR – Remplacer et ajouter : Le SNES-FSU renouvelle son mandat d'abandon de Parcoursup qui ne favorise pas les poursuites d'études dans le supérieur instiue le tri social, porte une pression insupportable sur les élèves et leurs familles et accentue les inégalités de classe.</p> <p>Les formations supérieures privées en tirent profit, (...) de recrutement.</p> <p>Il entérine la marchandisation du supérieur et favorise les formations privées par son manque de transparence.</p> <p>Parcoursup est une machine à promouvoir l'enseignement privé qui en tire profit pendant que l'état abandonne le post-bac public.</p> <p>De manière plus générale la loi ORE a généralisé la sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Il est urgent d'abroger la loi ORE et de donner les moyens humains et financiers au supérieur public pour accueillir tou·tes les bachelier.es dans la formation de leur choix et dans des conditions dignes.</p> <p>Le SNES-FSU se positionne contre les officines privées, de certification, coaching ou préparation, largement financées par l'argent public. Nous exigeons la mise en place d'un audit sur la destination de l'argent public dans le secteur de l'éducation privée et la nationalisation sans indemnités ni rachat de ces formations privées.</p> <p>Pour le SNES-FSU, les BTS et CPGE de proximité et publics participent (...) valorisés par le ministère.</p> <p>La progression fulgurante des effectifs d'apprenti·es, particulièrement en BTS, n'est pas due au hasard mais bien à une politique de casse. Le SNES-FSU se doit de proposer une alternative à cette situation inacceptable. Le mandat du congrès de Montpellier sur la création massive de places sous statut scolaire reste largement d'actualité. C'est ce mode de formation qu'il faut privilégier. Il a largement fait ses preuves : il n'exclut personne (pas d'entretien d'embauche) il n'empêche personne de se présenter à l'examen (pas de rupture de contrat!) et il</p>

		<p><i>forme mieux.</i></p> <p><i>Des passerelles doivent permettre la poursuite d'étude après le BTS vers la L3, sans s'interdire la possibilité d'une licence professionnalisante au sein du lycée. Un éventail important de formations publiques doit être proposé. L'État doit reprendre la main sur la carte des formations post-bac, au profit des élèves et pas du bassin d'emploi.</i></p>
063	La poussée de l'apprentissage sur les STS est un problème. Elle confronte les collègues à la question de la mixité des publics en accueillant au sein de la même classe des candidat-es sous statut scolaire et d'autres sous statut d'apprenti-e. L'apprentissage se développe très fortement au bénéfice des centres de formation privés hors contrat avec des subventions publiques très fortes. Pour y faire face, peut-on accepter la mise en place de public mixé ou doit-on refuser ce type d'organisation au sein des établissements publics ?	<p>BOR – Supprimer et ajouter à la fin du § : (...) publiques très fortes. Pour y faire face, (...) au sein des établissements publics ?</p> <p>Le SNES-FSU s'oppose au principe de public mixé et propose de ramener l'apprentissage dans des filières publiques et créer massivement de places dans un statut scolaire adapté avec des moyens pluridisciplinaires fléchés.</p>
064	Quelle peut être la stratégie à adopter pour lutter efficacement contre un mode de formation qui pénalise fortement les jeunes des classes populaires ?	BOR – Supprimer tout le § : Quelle (...) des classes populaires ?
065	Comment reprendre la main sur l'apprentissage et favoriser les formations sous statut scolaire ?	BOR - Supprimer tout le § : Comment (...) scolaire ?.
066		BOR -
067	Pour les CPGE, la mobilisation des collègues dans laquelle le SNES-FSU a joué un rôle prépondérant, a permis le retrait du projet de réforme des prépas économiques. La baisse globale des effectifs de prépa due à la réforme du lycée est enrayée. Cependant, les prépas de proximité ont été durablement fragilisées : il faut cesser les fermetures de classes, notamment au prétexte d'expérimentations avec des universités pour décrocher une L3. Doit-on aller vers une demande de reconnaissance de L3 avec les Grandes Écoles ou garder la ligne du continuum 2+3 pour l'obtention du grade master ?	<p>BOR – Ajouter et supprimer : (...) prépas économiques et sociales. La baisse globale (...)</p> <p>Doit-on aller (...) l'obtention du grade master ?</p>
068		BOR -
069	Les Greta participent à la mission de service public de l'éducation et la formation tout au long de le vie (ETLV). Comment permettre aux GRETA d'assurer cette mission de service public ?	BOR – Supprimer à la fin du § : (...) Comment permettre (...) service public ?
070		BOR -
071	Fiche 8 - Un numérique maîtrisé	BOR -

072	<p>Le ministère et les collectivités s'obstinent à percevoir le « numérique » comme une ressource où puiser des solutions sans évaluer les résultats ou les conséquences à court et long terme. L'obsolescence des supports pour le fonctionnement de logiciels en constante évolution induit des pratiques difficilement tenables : renouvellement permanent du matériel, utilisation de matériels personnels. Comment ne pas aggraver le bilan environnemental lié à la durée de vie du matériel informatique ?</p>	<p>BOR – Ajouter : (...) à court et long terme.</p> <p>Le Ministère s'entête à piloter les politiques éducatives au moyen de tests numériques standardisés, une pratique hautement problématique, d'autant qu'il s'agit le plus souvent d'obtenir un classement un peu moins catastrophique lors d'enquêtes internationales.</p> <p>Ainsi au collège, le test Ev@lang en anglais, en opposition avec les pratiques habituelles, ne peut que susciter des questionnements quant à son adéquation avec les besoins des élèves et les méthodes de mesure, puisque le test peut être complété – et même « réussi » – en répondant au hasard. Or, c'est notamment à partir de celui-ci que le ministre Attal a pointé les lacunes dans les programmes actuels en termes de structuration, de vocabulaire et de contexte culturel, conduisant selon lui à une maîtrise limitée chez les élèves.</p> <p>D'autre part, l'obsolescence des (...)</p>
073	<p>Pour le SNES-FSU, tout élément (matériel physique, portail, logiciel...) qui a vocation à être utilisé par les professionnel·les doit faire l'objet de consultations et d'échanges avant la mise en place, et en cours d'usage. Les personnels ne sont pas des usagers au même titre que les élèves ou parents. L'expertise du terrain, de l'utilité et de la faisabilité en situation de travail ne relève que des professionnel·les. Que devrait être une véritable concertation ?</p>	<p>BOR – Ajouter : (...) relève que des professionnel·les.</p> <p>Pour optimiser l'apprentissage des langues, le ministère prévoit un accès renforcé à l'intelligence artificielle : le robot « Captain Kelly », du CP au CM2, et IA différenciatrice selon le niveau des élèves, allant de la différenciation pédagogique à la créativité, au collège et au lycée. Des partenariats d'innovation sont même lancés pour déployer des outils d'IA.</p> <p>Le SNES-FSU s'oppose à une implantation de ces outils visant à se substituer à la formation et à l'intervention d'enseignant.es dans les spécialités concernées.</p> <p>Ces outils doivent être développés par l'éducation nationale.</p> <p>L'utilisation de ces outils doit faire l'objet d'une charte et d'un encadrement pédagogique, et s'appuyer sur des travaux de recherche conséquents en la matière.</p>
074	<p>Les élèves et les personnels ne sont pas des objets d'expérimentations. Nos mandats sur la liberté pédagogique, les formations en ligne, l'enseignement hybride et à distance et la marchandisation de l'éducation restent valides. Le</p>	<p>BOR – Ajouter et supprimer : (...) objets d'expérimentations.</p>

	SNES-FSU sera particulièrement vigilant sur le respect de ces principes avec les usages de l'IA qui seraient envisagés. Quels sont les impacts des intelligences artificielles (IA) sur le travail des élèves et quelles réponses y apporter ?	<p>Par exemple, pour optimiser l'apprentissage des langues, le ministère prévoit un accès renforcé à l'intelligence artificielle : le robot « Captain Kelly », déjà en place du CP au CM2, et IA différenciatrice selon le niveau des élèves, allant de la différenciation pédagogique à la créativité, au collège et au lycée. Des partenariats d'innovation sont même lancés pour déployer des outils d'IA.</p> <p>Le SNES-FSU s'oppose à une implantation de ces outils visant à les substituer à la formation et à l'intervention d'enseignant.es dans les spécialités concernées.</p> <p>Ces outils doivent en outre être développés par l'éducation nationale. L'utilisation de ces outils doit faire l'objet d'une charte et d'un encadrement pédagogique, et s'appuyer sur des travaux de recherche conséquents en la matière.</p> <p>Nos mandats (...) de l'IA qui seraient envisagés. Quels sont les impacts (...) y apporter ?</p>
075	Comment les IA risquent-elles de dénaturer les métiers et comment s'en prémunir ?	BOR - Supprimer tout le § Comment (...) prémunir ?
076	Dans la perspective d'une véritable politique de prévention, quelles formes pourrait prendre une « pause numérique » afin de ne pas encourager les élèves ni les personnels à utiliser sans arrêt les objets et solutions numériques ?	BOR - Supprimer tout le § : Dans la perspective (...) numériques ?
077	L'EMI ne peut se résumer à une éducation aux dangers des usages numériques ni à un enseignement du numérique réduit à de « bonnes pratiques ». La technologie ne peut pas non plus être réduite au numérique. Quel bilan faire des contenus, des programmes, des pratiques et de l'évaluation en SNT ?	BOR - Supprimer tout le § : L'EMI (...) l'évaluation en SNT ?
078	Quel bilan peut-on faire de la mise en place de la plateforme PIX quant aux apprentissages ?	BOR - Supprimer tout le § Quel bilan (...) apprentissages ?
079	Le SNES-FSU rappelle qu'il demande l'abandon de la certification PIX, d'autant qu'il s'agit aussi d'évaluer ce que les élèves ont appris en dehors du cadre scolaire, ce qui renforce les inégalités.	BOR -
080		BOR -
081	Fiche 9 - École inclusive	BOR -
082	Tout.e jeune doit pouvoir être scolarisé.e et la scolarité en milieu ordinaire doit être recherchée. Dans le contexte actuel, l'école inclusive est soumise à	BOR – Supprimer et ajouter : Tout.e jeune élève doit (...) paradoxales de l'État, le désengagement de l'enseignement privé qui fait reposer sur le

	<p>une logique comptable bien plus qu'humaine et éducative. Les injonctions paradoxales de l'État, l'insuffisance de moyens provoquent de la souffrance au travail, de la souffrance pour une partie des élèves. Les structures et dispositifs adaptés doivent rester une alternative pour certain-es élèves.</p>	<p>public la grande majorité des inclusions, l'insuffisance de moyens (...) alternative pour certain-es élèves.</p> <p><i>L'État français a été condamné à plusieurs reprises pour sa maltraitance dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Les structures spécialisées de type ITEP et IME isolant les élèves ne peuvent être l'unique solution d'accueil des élèves en situation de handicap. Le SNES-FSU continuera de combattre les visions excluantes du handicap. L'état doit favoriser des structures et dispositifs adaptés au sein de chaque établissement, sinon au plus proche, permettant à la fois l'accès aux soins dont l'élève a besoin tout en permettant la scolarité en milieu ordinaire quand elle est possible. Des moyens humains et financiers, éducatifs et médicaux - sociaux doivent être mis en place en urgence pour que l'inclusion prenne réellement en compte les besoins de soin des élèves qui ne peuvent pas toujours et en permanence dans une classe ordinaire. C'est à l'école de s'adapter pour que tou.tes les élèves y trouvent leur place dans un accueil digne. Les moyens de l'inclusion doivent être à la hauteur de ces enjeux afin de permettre l'accueil de tou.tes sans maltraitance envers l'ensemble des élèves et des personnels.</i></p> <p><i>Cela nécessite une réelle formation de l'ensemble des personnels, une comptabilisation adaptée des heures de travail induites, y compris par des pondérations lors de l'accueil de tout élève à BEP, la mise en place d'un corps et d'un cadre spécifique des personnels médico-sociaux qui viendront intervenir dans l'école, l'accompagnement technique et psychologique sur le terrain des personnels.</i></p>
083	<p>L'État doit se donner les moyens humains et financiers de l'accessibilité universelle qu'il promet, en améliorant le bâti, en augmentant les places dans les structures spécialisées (IME, ITEP...), en réduisant les effectifs par classe, en créant des postes au sein d'équipes pluri-professionnelles, en améliorant le maillage territorial des dispositifs ULIS et classes UPE2A. Le SNES-FSU revendique la suppression des PIAL et la création d'un corps de la Fonction publique de catégorie B pour les AESH.</p>	<p>BOR – Supprimer et ajouter : (...) le bâti, en augmentant les places dans les structures spécialisées (IME, ITEP...), en réduisant drastiquement les effectifs par classe, (...) suppression des PIAL, outil de management autoritaire et lieu de maltraitance des personnels et la création d'un corps de la Fonction publique de catégorie B pour les AESH avec un statut amélioré et protecteur et un plan ambitieux de recrutement. Il remet en cause la mutualisation des "moyens" AESH, vision comptable de la fonction, et revendique un cadre de travail qui permettra aux AESH de</p>

		<i>mettre en place un suivi personnel et individualisé dans une relation de confiance avec les élèves accompagné.es. Le SNES-FSU continuera d'alerter l'opinion publique et les usager.es sur l'état déplorable dans lesquels nos collègues AESH doivent trop souvent exercer leur métier tant qu'elles et ils n'auront pas obtenu ce cadre de travail digne et protecteur.</i>
084	Les élèves allophones doivent avoir la possibilité de poursuivre leur scolarité au-delà de la première année en UPE2A.	BOR - Remplacer tout le § : Les élèves (...) UPE2A. <i>Les enseignant.es en UPE2A doivent avoir la possibilité de maintenir les élèves en UPE2A au-delà de la première année. Les moyens pour les dispositifs Français Langue Seconde comme les UPE2A doivent être renforcés. Les classes UPE2A doivent être limitées à 15 élèves inscrit.es. Dans le cadre d'une politique ambitieuse d'accueil des élèves allophones le SNES-FSU demande la création d'un CAPES spécialisés FLE/FLS.</i>
085	Le MEN doit développer un matériel pédagogique adapté et des formations pour tous les personnels parce qu'ils et elles sont tous concerné-es par les élèves à besoins éducatifs particuliers. Pour le SNES-FSU, c'est dès la conception des programmes que doit être pensé leur caractère inclusif dont découleront des diplômes eux aussi accessibles.	BOR – Remplacer : (...) formations pour tous tou.tes les personnels parce qu'ils et elles qu'elles et ils sont tous tou.tes concerné-es (...)
086	Le SNES-FSU s'oppose aux PAS (pôles d'appui à la scolarité) et aux ARE (assistant-es à la réussite éducative) qui ne feraient qu'aggraver la dilution et la réduction des moyens. Le MEN doit cesser d'imposer des projets pour l'École sans concertation ni bilan, comme à la Conférence nationale du handicap d'avril 2023. Le SNES-FSU revendique le droit pour les organisations syndicales à participer au comité national du suivi de l'école inclusive (CNSEI) et, par principe, à tout projet touchant les élèves et les conditions de travail.	BOR – Ajouter : (...) réduction des moyens et nient l'expertise des AESH et AED dans leurs métiers.. Le MEN (...)
087		BOR -
088	Fiche 10 - Climat scolaire	BOR -
089	Sous prétexte d'améliorer le bien-être des élèves et des personnels, les compétences dites psychosociales font leur chemin à l'école. Pour le ministère, la notion de climat scolaire est une porte d'entrée pour imposer une approche visant à un cadrage scolaire de « l'amélioration de soi » dans un but d'adaptabilité à la société et à l'économie. Comment lutter contre cette stratégie managériale qui entend normer les comportements, les personnalités et les métiers ?	BOR – Ajouter et supprimer : (...) la société et à l'économie. Il s'agit d'une stratégie managériale néo-libérale qui renvoie la responsabilité de la réussite et des souffrances qui peuvent être engendrées par l'organisation du travail sur les individus. C'est une façon délétère pour les politiques et le monde économique de se dédouaner de ses responsabilités d'employeur.

		Comment lutter (...) les métiers ?
090	La santé mentale des jeunes est devenue récemment une préoccupation du ministère alors que ses politiques contribuent à sa dégradation. Les mesures envisagées ciblent notamment CPE et personnels de la vie scolaire pour des formations de secouristes en santé mentale. Face à l'enjeu de la santé mentale des jeunes, quelles formations, quelles prérogatives et actions, quels partenaires, vers quelles structures orienter, comment combattre les dérives observées et questionner le respect des règles en terme d'éthique et de laïcité ?	<p>BOR – Ajouter et supprimer : (...) santé mentale. <i>C'est inadmissible ! Le SNES-FSU demande le recrutement massif de personnels qualifiés (santé, sociaux ...) pour couvrir les besoins dans tous les établissements.</i></p> <p><i>L'usage du terme santé mentale doit être réfléchi et mieux qualifié afin de ne pas confondre des signes d'entrée dans la maladie mentale avec ce qui peut être le bouleversement psychique lié aux processus de l'adolescence.</i></p> <p><i>La prévention au sein des établissements doit se faire avec des professionnels qualifiés et disponibles, du temps et des moyens pour que la cohérence et la continuité éducative jouent leur rôle de contenance et d'apaisement.</i></p> <p>Face à l'enjeu (...) laïcité ?</p>
091	La prévention du harcèlement en milieu scolaire souffre d'un manque de personnels. Et les agent-es se trouvent souvent démuni-es face à ce phénomène complexe et insidieux. Pour le SNES-FSU, construire des réponses éducatives et pédagogiques pour lutter contre le harcèlement requiert une action réfléchie, concertée et financée sur le temps long. Quels mandats pour une lutte efficace contre le harcèlement en milieu scolaire (collectifs de travail, formation, temps de concertation...) ?	<p>BOR – Ajouter et supprimer : <i>De la même façon, la prévention (...) insidieux. Le harcèlement tue, c'est insupportable et inacceptable. Ces drames ébranlent les équipes qui doivent souvent alors faire face, seules, à la vindicte populaire dans une forme de tribunal médiatique intolérable. La forte médiatisation des derniers drames expose les personnels à des menaces et de la diffamation. Attention à ce qu'une mesure telle que la désignation d'un.e référent.e harcèlement n'en fasse pas un.e coupable toute désigné.e en cas de nouveau drame. C'est bien la question entre obligation de résultats et obligation de moyens qui est posée.</i> Pour le SNES-FSU, construire (...) temps long. Quels mandats (...)concertation...)?</p>
092	Programme « pHARe », numéro vert, référent-e harcèlement... quel bilan en faire ?	<p>BOR – Remplacer tout le § : Programme « pHARe », (...) faire ?</p> <p><i>Il faut arrêter les référent.es, dispositifs et protocoles à moindre coût et mettre en place une formation initiale et continue de qualité qui doit répondre aux attentes des collègues, concepteurs et conceptrices de leur métier, en mêlant étroitement recherche universitaire et réalités de terrain, sans imposer « de bonnes pratiques ». L'usage de méthodes ne peut être imposé aux personnels, ni l'intervention d'associations extérieures dont les programmes doivent être cadrés et évalués. Les formations actuelles se résument trop souvent à des visioconférences ou/et des liens internet vers des vidéos. Le SNES-FSU exige des</i></p>

		<p><i>formations qui doivent se dérouler sur le temps de travail sans aucune obligation de rattraper des « heures perdues », puisque les personnels en formation sont bel et bien déjà au travail.</i></p> <p><i>Le « programme phare » est d'abord une opération de communication.</i></p> <p><i>Le recours systématique à des numéros verts ne doit pas être utilisé pour cacher la pénurie de moyens et de postes dans les équipes pluri-professionnelles.</i></p>
093	Quelles réponses pour contrecarrer le nouveau management public qui entend faire des équipes pluriprofessionnelles, toujours plus réduites, un outil de gestion de la pénurie des personnels mettant à mal missions et métiers ?	<p>BOR – Remplacer tout le § : Quelles réponses pour (...) métiers ?</p> <p><i>Il faut contrecarrer le nouveau management néo-libéral de notre institution qui entend faire des équipes pluriprofessionnelles un outil de gestion de la pénurie en dévoyant leur circulaire de mission. Face à ces injonctions nous revendiquons une réappropriation de nos identités professionnelles et affirmons notre expertise.</i></p>
094	Le climat scolaire englobe aussi des facteurs liés aux conditions matérielles de construction et d'aménagement des établissements. Quelles revendications peut-on porter sur le bâti scolaire en lien avec l'accessibilité, la qualité des apprentissages, de l'éducatif, des relations entre les personnes ?	<p>BOR – Ajouter et supprimer : (...) établissements. Le bâti scolaire participe du climat scolaire. Il doit être envisagé en lien avec les équipes, les usager.es et avec les collectivités territoriales qui mettent à disposition les équipes techniques nécessaires. Quelles revendications (...) entre les personnes ?</p>
095	La notion de climat scolaire ne doit en rien être confondue avec une nécessaire sécurisation des établissements, des personnels et des élèves.	<p>BOR – Ajouter : (...) élèves. Le climat scolaire résulte d'une interaction complexe entre les différents personnels de l'établissement et leur capacité à installer ensemble une cohérence éducative qui permet une sécurisation psychologique des élèves ; pour cela il faut du temps et des équipes complètes. Les effectifs dont les PsyEN ont la charge ne doit pas dépasser 600 élèves et 250 pour les CPE.</p>
096		BOR -
097	Fiche 11 - L'engagement n'est pas une obligation	<p>BOR – Remplacer : Fiche 11 - L'engagement n'est pas une obligation selon Macron : l'embrigadement de la jeunesse</p>
098	Depuis 2017, E. Macron tente de créer les conditions d'une généralisation du Service national universel (SNU), au nom de l'engagement. L'EMC est aussi invoqué comme supposé remède à tous les maux de la société. Avec les labels « classe et lycée engagés », le ministère institue un SNU sur le temps scolaire tout en prétendant à un continuum entre contenus du séjour de cohésion et de l'EMC. Il fait du SNU une possibilité de déroger à la séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire en fin de Seconde.	BOR -

099	Il ne s'agit plus d'émanciper par les savoirs mais de domestiquer la jeunesse par le management entrepreneurial et la discipline militaire. La « jeunesse engagée » doit apprendre à obéir aux règles, en acquérant les « soft skills » valorisables sur le marché de l'emploi, sans remettre en cause les structures de domination d'une société de plus en plus injuste.	BOR -
100	Dans ce schéma, les personnels du service public d'éducation, qui s'attachent à former des citoyen·nes libres et éclairé·es, sont méprisé·es. On les considère comme incapables de bien éduquer à la citoyenneté, tandis que d'autres acteurs sont encouragés. Ainsi, de nombreuses associations, créées sous l'égide d'entreprises, participent à la prise en charge des élèves, sous couvert de l'information à l'orientation, de l'amélioration du climat scolaire, ou du bien-être et de la confiance en soi. Le SNES-FSU demande qu'il soit mis un terme à ce type de partenariats.	BOR -
101	Il refuse le principe d'une éducation qui fait de la mise au pas de la jeunesse son unique objectif, que ce soit par des pseudo-stages en entreprise ou des simulacres de service national. Il revendique la disparition du SNU et de tous les dispositifs expérimentaux qui tendent à l'imposer sur le temps scolaire. L'EMC doit rester un enseignement cohérent construit sur des programmes permettant de former des citoyen·nes critiques, et non une variable d'ajustement permettant d'introduire toutes sortes de dispositifs dans les emplois du temps des élèves. Le SNES-FSU refuse l'imposition de séances clés en main et d'intervenant·es extérieur·es non sollicité·es par les enseignant·es dans le cadre de leurs progressions en EMC.	BOR -
102		BOR -

Vote du Texte

Pour : 62 – Contre : 0 – Abstention : 3 – NPPV : 1